



TARIFS DES RADIOGRAPHIES

Les actes réalisés sont nombreux, les tarifs ci-dessous sont un extrait des actes réalisés.

Les tarifs des actes médicaux pour les professionnels dits « de secteur 1 = sans dépassement d'honoraires » sont fixés par la sécurité sociale.

Le Docteur HANIFI, est conventionné de secteur 1.

Région examinée	Honoraires du médecin
Radiographie d'un membre 2 incidences (bras, coude, avant bras, poignet, main, cuisse, hanche, genou, cheville, pied)	23,10 €
Radiographie pulmonaire	24,64 €
Radiographie de l'abdomen	23,10 €
Radiographie du bassin et de la hanche	27,18 €
Rachis cervical 2 incidences	36,96 €
Rachis dorsal	36,96 €
Rachis lombaire	53,75 €
Panoramique dentaire	21,28 €

Les honoraires du médecin : montant perçu par le médecin pour la réalisation et l'interprétation de l'examen.

Ces honoraires **sont pris en charge par la sécurité sociale et par votre mutuelle** si vous en disposez d'une.

